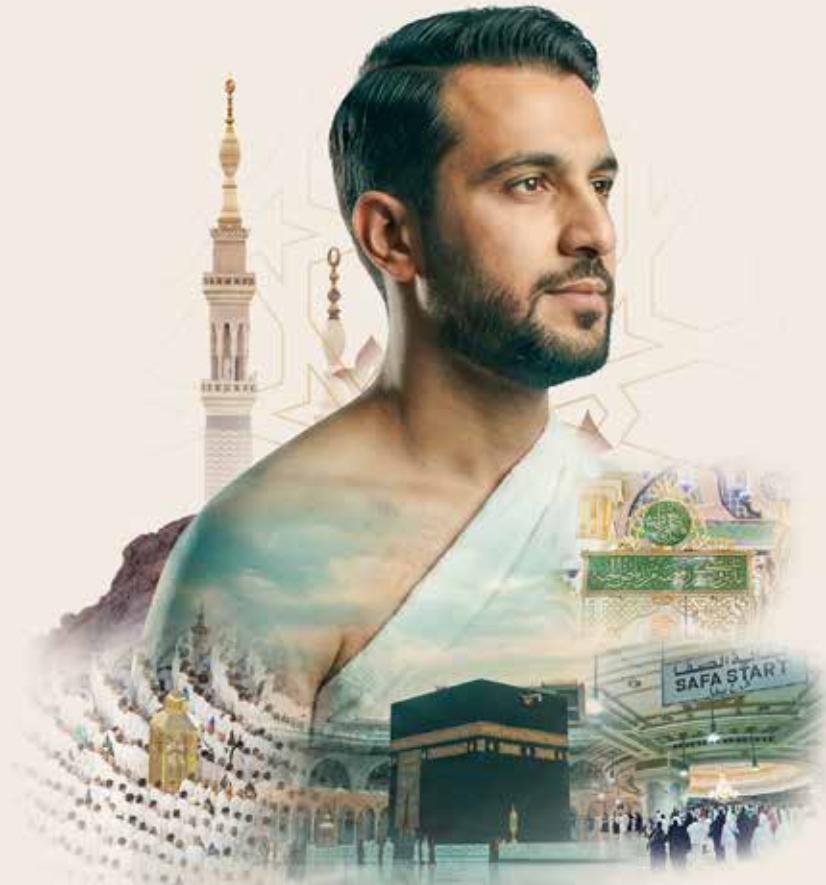


مركز
توعية ضيوف
الرحمٰن



وزارة الحجّ والعمرَة
MINISTRY OF HAJJ & UMRAH



Omrah

Guide de la Omra
et de la visite

La Omra et la visite

Un voyage empreint de
sérénité et de foi



Et marqué par l'ordre et
la discipline



Et rempli de passion
et de découverte



Bienvenue

Hôte du Très Miséricordieux, en visite à la Maison d'Allah et à la Mosquée de Son Messager, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui



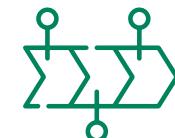
Nous plaçons entre vos mains ce guide afin qu'il soit votre compagnon de confiance tout au long du voyage de la Omra et de la visite, pour vous accompagner pas à pas, répondre à vos questions et vous garantir l'accomplissement des rites avec facilité et sérénité, conformément aux règlements en vigueur.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide a été conçu dans un style interactif et selon une progression chronologique. Afin d'en tirer le maximum de bénéfices, nous vous conseillons de.

1. Suivre le parcours :

Le guide est organisé chronologiquement (de la préparation jusqu'au départ). Lisez la section correspondant à votre étape actuelle.



2. Scanner les codes (QR codes) :

Le guide est concis, mais riche en contenus numériques. Utilisez l'appareil photo de votre téléphone pour scanner les codes et accéder aux cartes, aux vidéos pédagogiques et aux applications de services.



3. Prêter attention aux couleurs :

Les textes colorés ou signalés par la mention [Avertissement] indiquent des consignes (religieuses ou réglementaires) d'une importance majeure pour la sécurité de votre rite et de votre voyage.



Les mérites de la Umra :

Selon Abou Hourayra (qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager d'Allah (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit :

« D'une Umra à l'autre, il y a expiation pour les péchés commis entre les deux. » (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim)

Et si la Omra est accomplie durant le mois de Ramadan, son mérite est encore plus grand.

Ibn 'Abbâs (qu'Allah soit satisfait d'eux deux) rapporte que le Prophète (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit :

« Une Omra accomplie pendant le Ramadan équivaut à un Hajj. » (Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim)

(Avertissement : cette équivalence concerne la récompense et le mérite, et ne dispense pas le musulman de l'obligation du Hajj).



Un voyage au cours duquel vous renouvez votre foi, invoquez Allah dans vos prières, approfondissez votre expérience et vous reliez à la vie du Prophète et de ses nobles compagnons.

◆ Parcours éducatifs :

Le ministère du Hajj et de la Omra propose divers parcours éducatifs via la plateforme de sensibilisation ; il est recommandé de les consulter afin d'enrichir l'expérience.



Procédures de visa et d'autorisation

■ 1. Obtention du visa :

Tous les visiteurs musulmans – quel que soit le type de visa – sont autorisés à accomplir les rites de la Omra et à visiter la Mosquée du Prophète.

◆ Plateforme Nusuk Omra (Nusuk):

Elle propose une variété de forfaits de services de la Omra via des prestataires agréés.



◆ Plateforme des visas saoudiens:

Elle permet l'obtention électronique de visas pour un certain nombre de nationalités, sans avoir à se rendre dans les consulats.



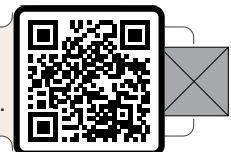
◆ Agent externe agréé :

Il constitue l'un des canaux autorisés à déposer des demandes de visa, au nom des personnes souhaitant accomplir la Omra – depuis les pays concernés – auprès des autorités compétentes pour la délivrance des visas, conformément aux réglementations en vigueur dans le Royaume d'Arabie saoudite.

■ 2. Autorisation de la

Il est obligatoire d'obtenir une autorisation officielle pour accomplir la Omra avant de se rendre à la Grande Mosquée.

Téléchargez dès maintenant l'application Nusuk.

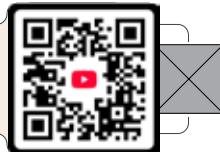


Préparation du voyage :

◆ Sur le plan religieux (fiqh) :

Il est recommandé de revoir la description de la Omra et ses règles correctes.

Vidéo explicative de la Omra



◆ Sur le plan physique :

Prendre les vaccins nécessaires et consulter un médecin en cas de maladies chroniques. Il est également conseillé de s'entraîner à la marche avant le voyage et de boire des quantités suffisantes d'eau.



◆ L'intention et la talbiya :

Le pèlerin de la Omra formule l'intention dans son cœur (sans obligation de la prononcer à voix haute), puis entre en état de sacralisation en disant :

◆ La prière :

Il est recommandé d'accomplir deux unités de prière après l'ihram.

◆ Les grandes ablutions :

Il est recommandé d'effectuer les grandes ablutions (ghusl) et de se parfumer le corps (et non les

■ Description de l'ihram

◆ Les vêtements :

L'homme entre en état d'ihram vêtu d'un izar et d'un rida (non cousus). La femme entre en ihram dans ses vêtements licites et couvrants (sans parure ostentatoire).

◆ Les interdictions :

Dès l'entrée en état d'ihram, il est interdit de se couper les cheveux et les ongles, ainsi que d'avoir des rapports conjugaux et leurs préliminaires.

(Pour plus de détails, se référer au guide de l'ihram.)



(Avertissement : Celui qui craint de ne pas pouvoir achever le rite en raison d'une maladie ou d'une autre cause, il lui est recommandé de formuler une condition en disant : « Fa-in habasanî hâbisun fa-mahillî haythu habastanî » ("Si un empêchement me retient, alors mon lieu de désacralisation sera là où Tu m'auras retenu."))



Foire aux questions

QUESTION

La visa de la Omra permet-elle de se déplacer entre les villes du Royaume ?

ANSWER Oui. Les titulaires d'un visa de la Omra sont autorisés à se déplacer librement entre toutes les villes et régions du Royaume pendant toute la durée de validité du visa. Il est recommandé de consulter les différentes destinations via la plateforme (Nusuk).

QUESTION

Est-il possible d'accomplir la Omra lors d'un voyage en transit ?

ANSWER Oui. Les voyageurs utilisant les compagnies aériennes saoudiennes (ayant une escale à Djeddah ou à Médine) peuvent obtenir un visa de transit permettant un séjour allant jusqu'à 4 jours (96 heures) afin d'accomplir la Omra, à condition de disposer d'une réservation confirmée pour la destination finale.



Outils utiles

Assurez-vous de consulter la liste des articles interdits et réglementés avant le voyage afin d'éviter toute responsabilité légale.

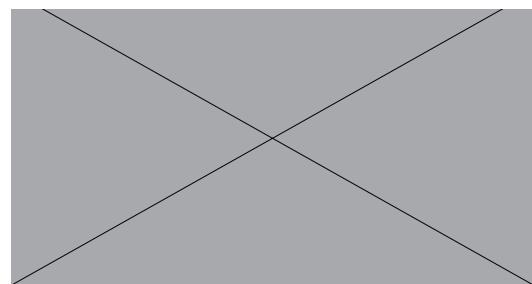
Liste des marchandises interdites par la douane



Procédures d'arrivée à l'aéroport

1. Instructions importantes :

- ◆ Il est obligatoire de respecter les règlements douaniers et d'éviter de transporter tout article interdit ou réglementé.
- ◆ Il est recommandé de faire preuve d'ordre et de calme dans la zone de récupération des bagages et d'éviter la bousculade.
- ◆ En cas de besoin, n'hésitez pas à demander de l'aide aux agents spécialisés présents dans les halls.staff present in the halls.



3. Services essentiels :



Communications :

Des points de vente de cartes SIM et de forfaits Internet sont disponibles dans le hall d'arrivée.



Moyens de paiement :

Des options de paiement électronique (cartes bancaires, Mada, Apple Pay) sont disponibles, en plus des paiements en espèces, dans l'ensemble des commerces et installations du Royaume.



Arrivée et déplacements

1. De l'aéroport international Roi Abdulaziz de Djeddah à La Mecque :

Plusieurs options sont disponibles pour se rendre directement à la Grande Mosquée :



◆ Train à grande vitesse Haramain :

La gare se situe dans le terminal n° (1).

Réservation des billets de train



◆ Bus :

Service de navettes directes.

◆ Taxis et applications de transport :

(Telles que : Uber, Careem et les applications de taxis agréées).

2. Se déplacer à l'intérieur de La Mecque :

◆ Bus de La Mecque :

Ils couvrent un vaste réseau de quartiers et desservent la zone centrale.

◆ Navettes hôtelières :

Il est recommandé de vérifier la disponibilité du service auprès de votre hôtel.

Itinéraires des bus de La Mecque



◆ Taxis :

Et applications de transport intelligent.

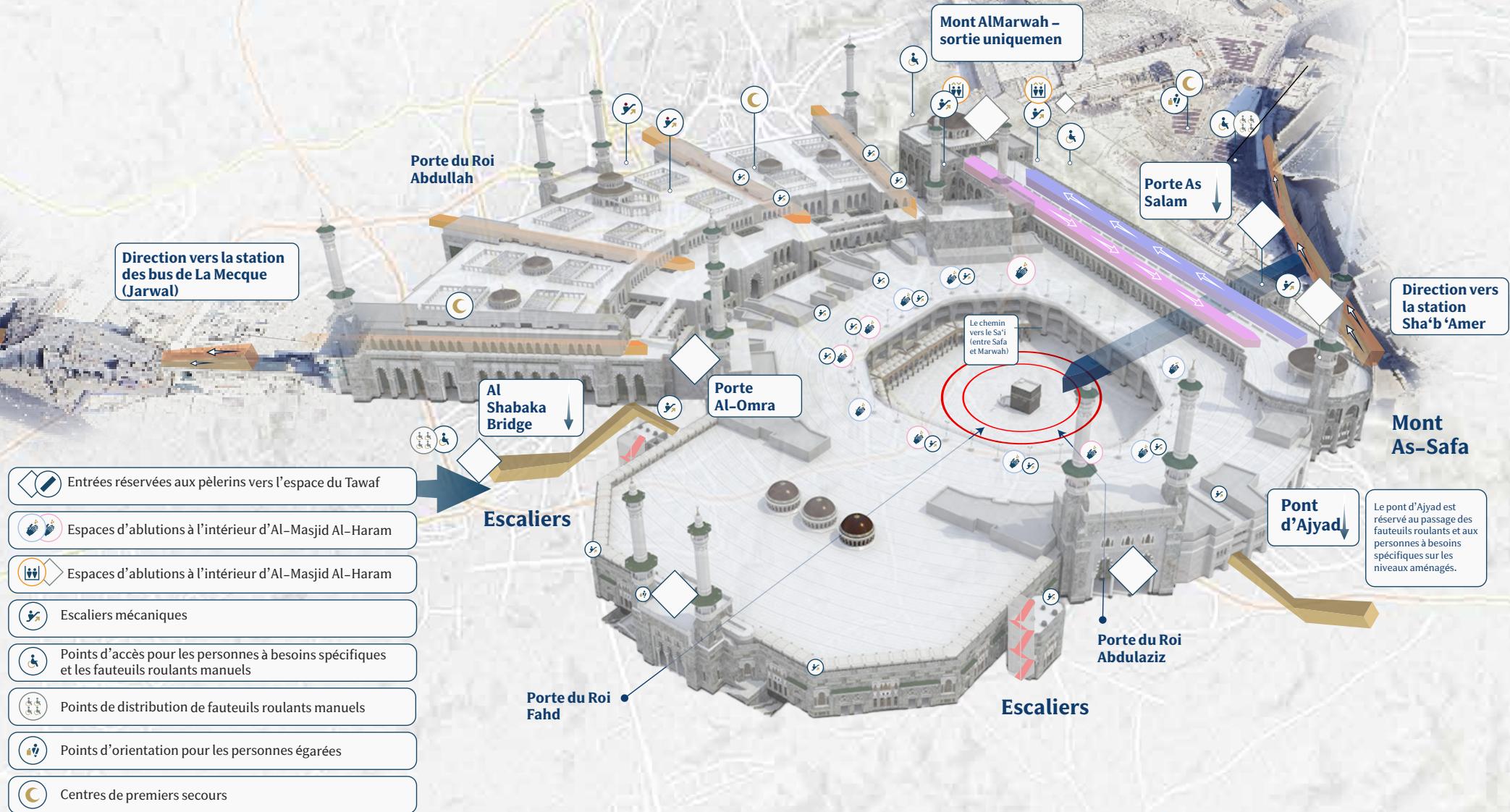
3. Se rendre à Médine :

◆ Il est possible de se rendre à Médine par les moyens suivants :

le train à grande vitesse Haramain, ou par vol direct vers l'aéroport Prince Mohammed bin Abdulaziz, ou par voie terrestre (bus et voitures).

! (Avertissement : si vous faites partie d'un groupe affilié à une agence de Omra, veuillez respecter le programme de déplacement approuvé par celle-ci.)

Déplacements à l'intérieur du Haram (carte interactive)



Formulation de l'intention (niyyah) et lieux du miqat

◆ Moment de la formulation de l'intention :

Le pèlerin formule l'intention de la Omra dans son cœur lorsqu'il arrive au niveau du miqat, puis il entre en état de sacralisation en disant : « Labbayka Allahumma 'Umrah » - (Me voici, ô Allah, pour accomplir une Omra.)

Les étapes

Pour connaître les détails des grandes ablutions rituelles (ghusl)

Vidéo : Les étapes de l'ihram



◆ L'Ihram dans l'avion :

Si votre première arrivée est à l'aéroport de Djeddah, vous devez formuler l'intention et revêtir l'ihram à bord de l'avion lorsqu'il est annoncé que l'appareil survole

(Remarque : celui qui craint de ne pas pouvoir achever les rites en raison d'un empêchement ou autre, il lui est recommandé de formuler une intention conditionnelle en disant : « Si un empêchement me



Accès à la cour du Mataf

◆ Contrôles d'entrée :

La cour du Mataf (rez-de-chaussée) est réservée uniquement aux personnes en état d'ihram, afin de faciliter la circulation de ceux qui accomplissent le tawaf.

◆ Portes principales :

L'accès à la cour du Mataf se fait par (la porte du Roi Abdulaziz, la porte du Roi Fahd, la porte As-Salam ou la porte Al-Omra).



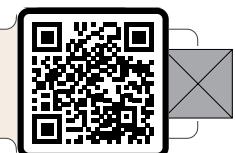
(Remarque : certaines de ces portes sont surmontées de deux minarets afin de les distinguer et de les identifier).

Services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap :

◆ Tawaf en chariots

Les premier et deuxième étages sont réservés au tawaf en fauteuils roulants et en chariots électriques, et l'accès à la cour du Mataf ne leur est pas autorisé.

Lien de réservation des chariots électriques



Accomplir le Tawaf

◆ Le lieu :

Le tawaf peut être accompli dans la cour du Mataf ou aux étages supérieurs.

◆ Description du tawaf :

Commencez le tawaf à hauteur de la Pierre Noire, avancez avec douceur au milieu de la foule et évitez de marcher à contre-sens du tawaf ou de provoquer des encombres.



Conseils pour les groupes :

Afin d'éviter toute séparation, fixez un point de rassemblement clair avant de commencer, tel que les numéros des portes intérieures de la mosquée.
door numbers of the mosque.



Foire aux questions

Combien de temps faut-il pour accomplir la Omra



À pied :

De 2 à 3 heures (selon l'affluence).



Avec des chariots

D'une heure et demie à deux heures.



(Remarque : le temps d'attente pour obtenir un chariot peut augmenter pendant les périodes de forte affluence – comme le mois de Ramadan – jusqu'à une heure supplémentaire.)

Règles complètes du tawaf



Accès à la zone du Sa'i et accomplissement du Sa'i

◆ Déplacement :

Après avoir terminé le tawaf, continuez à marcher dans le sens du flux de la foule et n'essayez pas de revenir à contre-sens. Suivez les panneaux d'orientation menant vers la zone du Sa'i.

◆ Description du Sa'i :

Le Sa'i commence au mont As-Safa et se termine au mont Al-Marwah. Il se compose de sept parcours (aller de Safa à Marwah comptant pour un parcours, et le

« As-Safa et Al-Marwah font partie des rites d'Allah. »

(Al-Baqarah : 158)

Vidéo : Description du Sa'i



◆ Fin du Sa'i :

Le septième parcours se termine à Al-Marwah. À ce moment-là, les rites de la Omra prennent fin et l'on passe à l'étape de sortie de l'ihram.



Sortie de l'ihram (rasage ou raccourcissement des cheveux) :

◆ Après avoir terminé le Sa'i, il est obligatoire de sortir de l'état d'ihram en se rasant la tête (pour les hommes) ou en raccourcissant les cheveux (pour les hommes et les femmes).

« Vous entrerez certes dans la Mosquée sacrée, si Allah le veut, en toute sécurité, la tête rasée ou les cheveux raccourcis. »
(Al-Fath : 27)



Foire aux questions

◆ Services après la Omra

❓ Où puis-je me raser la tête ?

💬 Des salons de coiffure agréés sont disponibles dans les cours extérieures du Haram (côté Marwah), ainsi que dans les centres commerciaux voisins et les hôtels environnants.

❓ Est-il possible de se doucher et de changer de vêtements d'ihram dans les sanitaires du Haram ?

💬 Non. Les sanitaires publics du Haram ne sont pas prévus pour la douche. Il faut retourner à son lieu d'hébergement pour se laver et changer de vête-

Étiquette des Deux Saintes Mosquées :

Le visiteur doit respecter la sacralité du lieu et observer les règles de bienséance suivantes :

◆ **Entrée et sortie :**

Entrer avec le pied droit en récitant l'invocation d'entrée, et sortir avec le pied gauche.

◆ **Sérénité :**

Faire preuve de calme et de dignité, et éviter la bousculade.

◆ **Salutation de la mosquée :**



Dans Al-Masjid Al-Haram :

Commencer par le tawaf (pour le pèlerin et le nouvel arrivant) ou accomplir deux rak'ahs de prière.



Dans Al-Masjid An-Nabawi

Accomplir deux rak'ahs de prière (Tahiyyat Al-Masjid).

◆ **Rangées de pri :**

Veiller à aligner correctement les rangs et à combler les espaces.

◆ **Espaces de prière :**

Les hommes et les femmes doivent respecter les zones qui leur sont réservées.

Comportements importants : baisser le regard, saisir l'occasion des actes d'adoration et éviter toute distraction de l'adoration, comme prendre des photos.

Le mérite de la prière dans Al-Masjid Al-Haram :

elon Jâbir (qu'Allah soit satisfait de lui), le Messager d'Allah a dit

« Une prière dans Al-Masjid Al-Haram est meilleure que cent mille prières ailleurs. »

(rapporté par Ibn Mâjah)



Services essentiels à Al-Masjid An-Nabawi :

Sensibilisation religieuse et orientation juridique :

Des bureaux d'orientation répondent aux questions des visiteurs et fournissent des conseils juridiques. Contact téléphonique : 800111935

Centres de santé :

- ◆ **Centre Bab Jibril** : à l'est de la mosquée (près d'Al-Baqi').
- ◆ **Centre As-Safiyah** : au sud de la mosquée (près des portes 304-305)

Centres de services pour les pèlerins et les fidèles de la Omra :

Répartis autour de la mosquée aux emplacements suivants :



Traduction et diffusion :

Une traduction en direct des sermons du vendredi est assurée en sept langues via les fréquences FM et la plateforme « Manarat Al-Haramain ».

Centres de services pour les pèlerins et les fidèles de la Omra :

Répartis autour de la mosquée aux emplacements suivants:

- ◆ **Cours nord** : à proximité des portes (332, 365, 366).
- ◆ **Cours sud** : réparties autour des portes (12, 301, 316, 328, 339, 364).

Services de l'eau de Zamzam :

More than 31,000 bottles are distributed daily, with a central filling station near Gates (309-310).

Services essentiels à Al-Masjid Al-Haram :

Services de réponse aux questions religieuses (fatwas) :

Le service est disponible dans 10 emplacements à l'intérieur de la mosquée et dans ses cours, sous la supervision de 75 spécialistes.

Numéros de contact gratuits : 8001222100 – 8001222400

Services de transport (chariots) :

Trois types de chariots sont disponibles :

- ◆ **Chariots gratuits (sans accompagnateur)** : disponibles dans la cour est (bureaux du pont d'Arqam et du pont As-Safa) et au pont Ash-Shubaikah.
- ◆ **Chariots payants (avec accompagnateur)** : disponibles en plusieurs points dans les cours principales.
- ◆ **Chariots électriques (payants)** : disponibles à la réservation.

Services linguistiques et de traduction :

Une traduction en direct du sermon du vendredi en 11 langues est assurée via la plateforme « Manarat Al-Haramain » et YouTube.

Traduction et diffusion :

Les points de dépôt et de retrait sont répartis aux emplacements suivants :

- ◆ **Cour est** : (à côté de la bibliothèque de La Mecque).
- ◆ **Cour ouest** : (en face de la porte 64, entrée Ash-Shubaikah).
- ◆ **Rue Ajyad** : (près des sanitaires n°1).

Autres emplacements : (derrière les sanitaires n°6).

Les points de retrait sont disponibles à la porte du Roi Fahd et à la porte du Roi Abdulaziz.

Centres de garde d'enfants :

L'autorité fournit un service électronique de garde d'enfants afin d'assurer un environnement sûr aux enfants des visiteurs et de permettre aux parents d'accomplir les rites avec facilité.

Sites emblématiques et destinations d'enrichissement :

Découvrez les sites historiques et culturels à La Mecque et à Médine afin d'enrichir votre voyage.

1. Jalons de la biographie prophétique :

Découvrez les principaux sites et lieux historiques liés à la biographie du Prophète et de ses nobles Compagnons.

Sites saints de La Mecque



Sites saints de Médine



2. Musées et expositions :

Il est recommandé de visiter les musées entourant les Deux Saintes Mosquées pour découvrir les aspects civilisationnels, tels que le Musée de la biographie prophétique et l'Exposition de l'architecture d'Al-Masjid An-Nabawi.

L'esprit de Médine



3. Expériences culturelles et sociales :

Profitez d'une expérience de la vie sociale en visitant des fermes patrimoniales et en dégustant des

Fermes et gastronomie

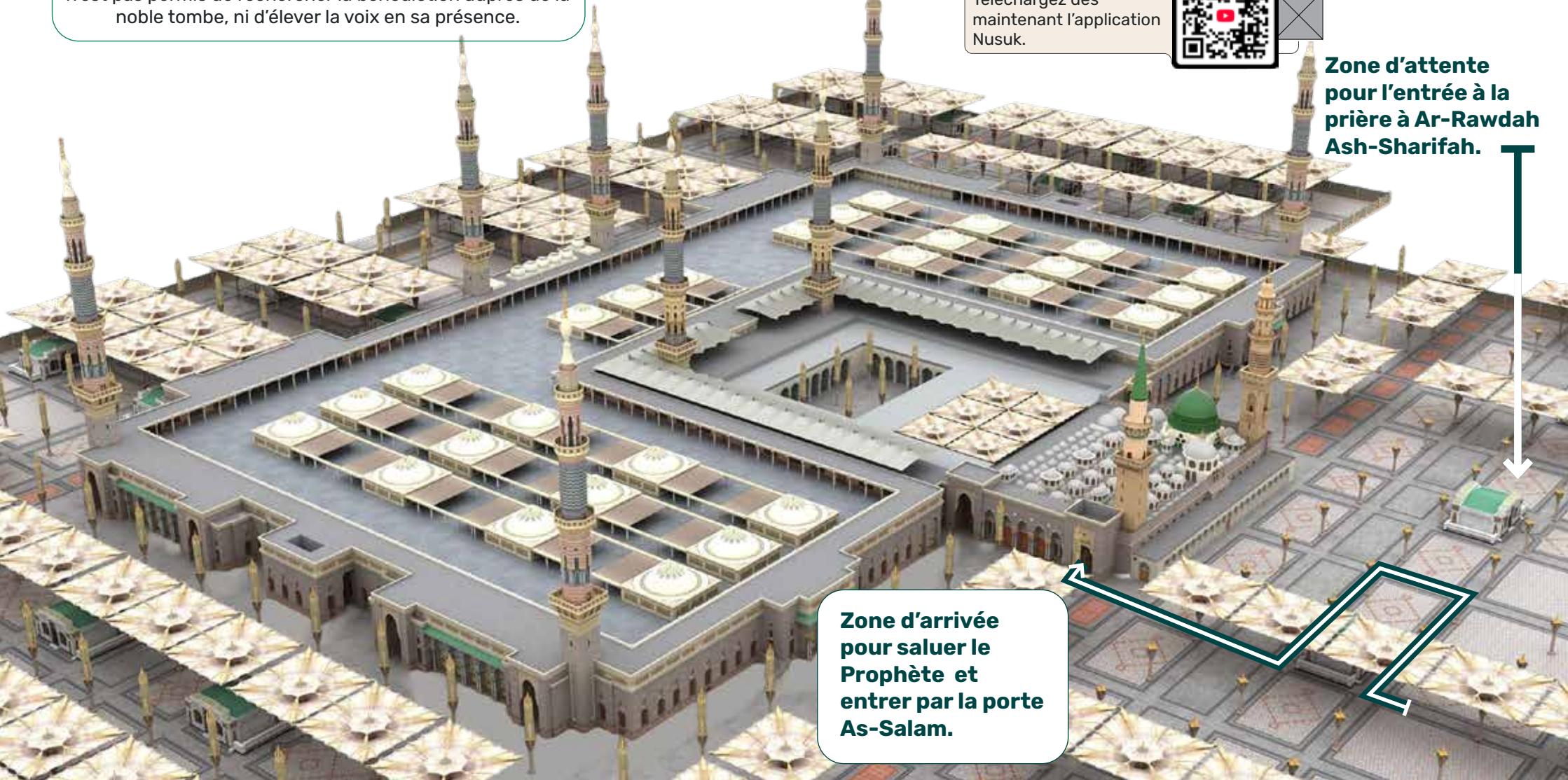


Sites saints de Médine



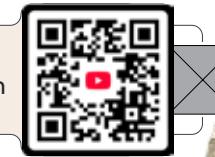
Prière à Ar-Rawdah Ash-Sharifah :

Il est recommandé au visiteur, lorsqu'il salue, de faire face au Prophète et à ses deux Compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux), et de dire : « As-salâm 'alayka yâ Rasûl Allah, wa rahmatullâhi wa barakâtuh. » S'il souhaite invoquer pour lui-même, qu'il se tourne alors vers la qibla. Il n'est pas permis de rechercher la bénédiction auprès de la noble tombe, ni d'élever la voix en sa présence.



La réservation pour prier à Ar-Rawdah Ash-Sharifah se fait exclusivement via l'application Nusuk.

Téléchargez dès maintenant l'application Nusuk.



Zone d'attente pour l'entrée à la prière à Ar-Rawdah Ash-Sharifah.

Zone d'arrivée pour saluer le Prophète et entrer par la porte As-Salam.

Bienséance et comportements



Veillez à suivre les instructions, les panneaux et les tableaux d'information dédiés, car ils sont mis en place pour faciliter vos déplacements et ceux des autres, et pour rendre votre expérience simple et confortable.



En raison des différences de dialectes et de langues, certains gestes ou mots peuvent être mal compris ; veillez donc à employer des paroles courtoises et à éviter tout ce qui pourrait provoquer la colère ou l'agitation. C'est ce que notre Prophète nous a recommandé dans le hadith rapporté par Al-Boukhari : « Ne te mets pas en colère. »



Avec l'affluence et la difficulté des actes d'adoration, certaines personnes peuvent devenir tendues ; faites preuve de patience et évitez toute parole portant atteinte à la dignité des Deux Saintes Mosquées et à la sacralité de l'adoration.



Dans votre lieu d'hébergement et lors de vos déplacements, évitez tout acte pouvant vous exposer, vous ou autrui, au danger, comme l'utilisation d'appareils électriques non sécurisés, de feux d'artifice ou l'allumage de feux dans les chambres, sous quelque prétexte que ce soit.



Nous apprécions votre désir d'immortaliser ces moments précieux ; toutefois, se laisser absorber par la photographie peut détourner de l'adoration, porter atteinte à la vie privée d'autrui et gêner les visiteurs des Deux Saintes Mosquées. Veuillez respecter le confort des fidèles et vous abstenir de prendre des photos.



Des exemplaires du Coran et de ses traductions sont disponibles en tout lieu dans la Mosquée du Prophète. Ils sont des biens waqf pour les Deux Saintes Mosquées et ne doivent pas être emportés à l'extérieur. Veuillez lire, méditer, puis remettre le Coran à l'endroit prévu après la récitation.



Il n'est pas nécessaire d'installer des panneaux, des indications ou des affiches dans les cours, les hôtels ou ailleurs, car vous trouverez déjà les informations et les consignes nécessaires. Il est interdit d'accrocher quoi que ce soit sans l'autorisation des autorités compétentes dans le Royaume.



Par respect pour les rites d'Allah et afin de préserver la propreté des Deux Saintes Mosquées, il est strictement interdit de fumer dans les cours, les installations publiques et aux entrées des hôtels. Veuillez respecter les règlements et fumer uniquement dans les zones désignées.



Vos bagages relèvent de votre responsabilité ; étiquetez-les clairement avec votre nom et vos coordonnées, et ne les laissez pas n'importe où, en particulier dans les couloirs ou les espaces ouverts, car cela peut gêner la circulation et entraîner leur perte.



Dans les Deux Saintes Mosquées, les musulmans se rassemblent dans l'unité. Évitez de vous distinguer par vos vêtements. Il est strictement interdit de brandir des banderoles ou des drapeaux, ou de scandrer des slogans politiques ou partisans. Nous sommes venus pour adorer ; ne laissez rien vous distraire et respectez la sacralité du lieu et ses règlements.



Respectez toujours les consignes de sécurité et informez immédiatement les agents de sécurité en cas de problème.



Nous apprécions votre désir de faire le bien et de donner en aumône ; toutefois, veillez à le faire par le biais de canaux officiels et fiables afin de garantir que cela parvienne aux ayants droit. Évitez de répondre aux mendians dans les rues et les espaces ouverts, car la mendicité constitue une infraction aux règlements et peut vous exposer à des abus ou à de

Conseils et orientations importants :

Pour votre sécurité et celle des autres :

- ◆ Veuillez laisser les gros bagages à l'hôtel ou les déposer dans les bureaux de consigne prévus dans les cours des Deux Saintes Mosquées, car ils ne sont pas autorisés à l'intérieur afin de maintenir la fluidité des déplacements et d'éviter leur perte.
- ◆ Si vous devez vous asseoir ou quitter votre place, ne la réservez pas avec des effets personnels.
- ◆ Si vous vous déplacez en groupe, sachez que l'utilisation de haut-parleurs pour parler ou diriger les groupes dérange les autres et perturbe la quiétude des fidèles et des visiteurs des Deux Saintes Mosquées. Veuillez donc à ne pas utiliser de haut-parleurs.
- ◆ Des espaces de prière et des couloirs de circulation ont été aménagés à l'intérieur des Deux Saintes Mosquées. Veuillez à prier et à vous asseoir dans les zones prévues à cet effet, et ne priez pas dans les couloirs, car cela entrave la circulation et nuit aux autres.
- ◆ Des agents de sécurité sont présents en permanence pour organiser les déplacements et maintenir la sécurité ; veuillez ne pas perturber leur travail en
- ◆ Vous n'aurez besoin d'aucun objet tranchant dans les Deux Saintes Mosquées ; veillez à ne pas transporter d'objets pouvant
- ◆ Il n'est pas permis de porter des drapeaux ni de scandez des slogans politiques, et cela peut

Règlement de la bienséance publique



Par respect pour la sacralité des Deux Saintes Mosquées, afin de préserver votre sécurité et le confort des pèlerins et des visiteurs, il est recommandé de prêter attention à ce qui suit :

Évitez ces erreurs pendant l'adoration

- ◆ Évitez de vous nuire ou de nuire aux autres en vous bousculant pour toucher la Kaaba ou le Maqam Ibrahim.
- ◆ Évitez les pratiques consistant à rechercher la bénédiction ou à essuyer les fenêtres de la chambre ou le Maqam Ibrahim.
- ◆ Veuillez à ne pas effectuer les ablutions à partir des récipients d'eau de Zamzam.
- ◆ Évitez de laisser les enfants jouer dans les cours ouvertes et veillez à les accompagner à l'intérieur de la mosquée afin de ne pas déranger les fidèles.
- ◆ Maintenez la propreté et ne jetez pas les déchets en dehors des emplacements prévus à cet effet.
- ◆ Évitez d'introduire des appareils électroniques (tels que les ordinateurs, les projecteurs et les grands haut-parleurs).
- ◆ Évitez d'utiliser des éclairages laser ou des caméras professionnelles pour photographier les visiteurs sans autorisation.
- ◆ Évitez de diffuser des vidéos ou des jeux sur les téléphones portables à volume élevé à l'intérieur de la mosquée.

Pour les demandes de renseignements ou le dépôt de plaintes (Ministère du Hajj et de la Omra) :

À l'intérieur du Royaume

1966



À l'extérieur du Royaume :

+966920002814

Départ et finalisation des procédures de voyage :

1. Organisation du départ du lieu d'hébergement :

- ◆ Il est nécessaire de vérifier soigneusement l'heure du vol et l'heure de libération de la chambre (check-out).
- ◆ Veuillez ne prendre aucun des effets de la chambre (tels que serviettes ou appareils), car ils sont la propriété de l'établissement, sauf autorisation préalable.

2. Préparation des bagages (instructions importantes) :

- ◆ **Eau de Zamzam :**
Évitez de placer des récipients d'eau de Zamzam dans les bagages enregistrés afin d'éviter l'ouverture des valises et les retards de procédure, car leur transport n'est autorisé que comme bagage séparé selon des conditions particulières.
- ◆ **Batteries :**
Assurez-vous que les bagages enregistrés ne contiennent pas de batteries externes (power banks) et placez-les uniquement dans les bagages à main.
- ◆ **Articles interdits :**
Il est conseillé de consulter la liste des objets interdits en cabine sur le site de la compagnie aérienne.

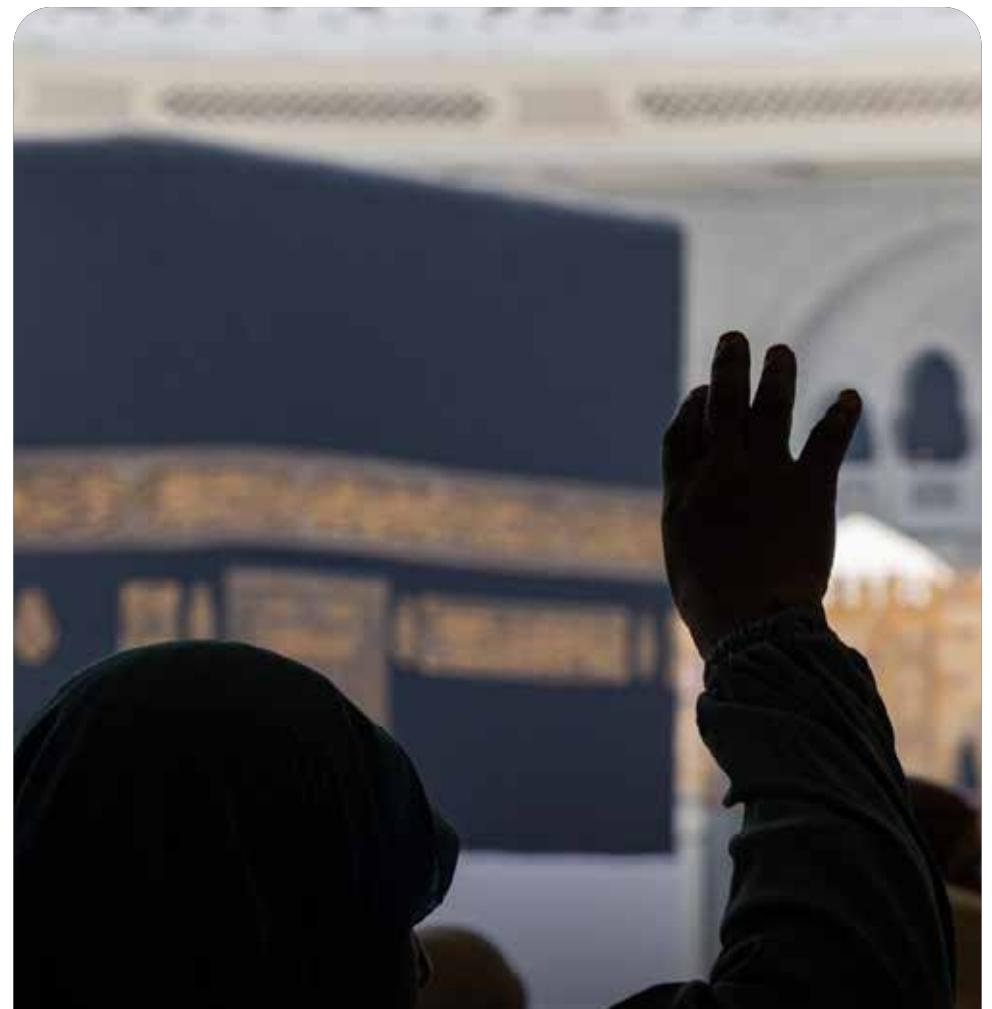
3. Se rendre à l'aéroport

◆ Horaire :

Vous devez être présent à l'aéroport 4 heures avant l'heure de départ prévue afin de finaliser les procédures en toute fluidité.

◆ Pour finaliser les procédures en toute fluidité :

Respectez les horaires de départ annoncés et les points de rassemblement ; il n'est pas nécessaire de se bousculer, les places sont garanties et tous les voyageurs partiront conformément au planning.



Sources officielles et communication :

■ Suivi des mises à jour :

- ◆ Il est recommandé de suivre les comptes officiels du ministère du Hajj et de la Omra sur les plateformes de réseaux sociaux afin de se tenir informé des dernières directives et réglementations dès leur publication.



■ Guides de sensibilisation :

- ◆ Le ministère a publié une bibliothèque complète de guides de sensibilisation couvrant les aspects religieux, sanitaires et juridiques. Ces guides sont disponibles en plusieurs langues internationales afin de faciliter le voyage des Hôtes du Très Miséricordieux.

